

**SYNDICAT DE L'UPA DE ROUSSILLON**

**ÉTATS FINANCIERS**

**EXERCICE TERMINÉ**

**LE 31 DÉCEMBRE 2023**

# SYNDICAT DE L'UPA DE ROUSSILLON

## SOMMAIRE

Rapport de mission de compilation	2
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Notes complémentaires	6 - 7

## RAPPORT DE MISSION DE COMPILATION

### AUX ADMINISTRATEURS DE SYNDICAT DE L'UPA DE ROUSSILLON

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de SYNDICAT DE L'UPA DE ROUSSILLON au 31 décembre 2023, l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice terminé à cette date ainsi que la note 2, qui décrit la méthode de comptabilité appliquée à la préparation des états financiers compilés.

La responsabilité des états financiers ci-joints, y compris de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations sous-jacentes ayant servi à leur compilation, et de la sélection de la méthode de comptabilité, incombe à la direction.

Nous avons réalisé la mission conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4200, Missions de compilation, qui exige que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes. Notre responsabilité consiste à assister la direction dans la préparation des états financiers.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen et n'étions pas tenus de mettre en œuvre des procédures pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies par la direction. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit ni une conclusion de mission d'examen, ni ne fournissons une quelconque forme d'assurance à l'égard des états financiers.

Le lecteur doit garder à l'esprit que les états financiers risquent de ne pas convenir à ses besoins.

Au cours de la compilation des états financiers de SYNDICAT DE L'UPA DE ROUSSILLON, nous avons préparé plusieurs écritures de journal qui ont une incidence importante sur ces états financiers.

*SCF Conseils Montérégie Inc.*

SCF Conseils Montérégie Inc.<sup>1</sup>

Saint-Rémi  
le 5 février 2024

---

<sup>1</sup> Par Mario Richard, CPA

## SYNDICAT DE L'UPA DE ROUSSILLON

RÉSULTATS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
PRODUITS		
Financement syndical	18 007 \$	17 159 \$
Intérêts et autres revenus	<u>672</u>	<u>38</u>
	18 679	17 197
FRAIS D'EXPLOITATION		
Per diem secrétaire-trésorier	1 300	1 300
Papeterie, fournitures et timbres	317	-
Activités sociales	885	-
Conseil d'administration	5 685	2 531
Assemblée générale annuelle et congrès régionaux	537	610
Assemblée générale annuelle du syndicat	1 941	1 540
Journées d'étude et sessions de formation	1 638	358
Représentation	3 344	1 698
Consultation d'automne	1 317	64
Projets collectifs	522	281
Honoraires professionnels	1 675	890
Communications et promotion	600	864
Immatriculation de l'entreprise	38	37
Assurances	34	37
Intérêts et frais de banque	76	74
Charges sociales	<u>252</u>	<u>148</u>
	<u>20 161</u>	<u>10 432</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>(1 482) \$</u></u>	<u><u>6 765 \$</u></u>

## SYNDICAT DE L'UPA DE ROUSSILLON

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
SURPLUS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	31 086 \$	24 321 \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(1 482)</u>	<u>6 765</u>
SURPLUS À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>29 604 \$</u></u>	<u><u>31 086 \$</u></u>

## SYNDICAT DE L'UPA DE ROUSSILLON

**BILAN**  
**31 DÉCEMBRE 2023**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>ACTIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse	30 551 \$	32 367 \$
Créances (note 3)	<u>1 460</u>	<u>970</u>
	<u>32 011</u>	<u>33 337</u>
	<u><u>32 011 \$</u></u>	<u><u>33 337 \$</u></u>
 <b>PASSIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Créditeurs et frais courus (note 4)	2 407 \$	2 251 \$
<b>ACTIF NET</b>		
Non affecté	<u>29 604</u>	<u>31 086</u>
	<u><u>32 011 \$</u></u>	<u><u>33 337 \$</u></u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

NON AUDITÉ

**SYNDICAT DE L'UPA DE ROUSSILLON**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

**1 - STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

L'organisme a été constitué le 1er octobre 1977 en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels et est exempté des impôts sur les excédents. L'objectif du syndicat est de défendre les intérêts professionnels, économiques et moraux des producteurs et productrices agricoles de son territoire.

**2 - MÉTHODE DE COMPTABILITÉ APPLIQUÉE DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS**

La méthode de comptabilité appliquée dans la préparation des états financiers se fonde sur le coût historique, compte tenu des opérations de trésorerie ainsi que des éléments suivants :

- Créances, déduction faite d'une provision pour créances douteuses;
- Créanciers et frais courus;
- Revenus d'intérêts comptabilisés selon la comptabilité de caisse;
- Produits relatifs aux subventions et activités de financement comptabilisés selon la comptabilité d'exercice;
- Les produits sont constatés lorsqu'il existe un accord, que les services sont livrés, qu'il n'y a pas d'incertitude quant à leur acceptation, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

**3 - CRÉANCES**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Créances	<u>1 460 \$</u>	<u>970 \$</u>

## SYNDICAT DE L'UPA DE ROUSSILLON

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 DÉCEMBRE 2023

## 4 - CRÉDITEURS

	2023	2022
Comptes fournisseurs et frais courus	586 \$	37 \$
Charges sociales	178	180
Taxe sur les produits et services	548	590
Taxe de vente du Québec	<u>1 095</u>	<u>1 444</u>
	<u>2 407 \$</u>	<u>2 251 \$</u>